



Le Petit coquelicot Métropolitain

LA GAZETTE DE L'UFICT CGT MÉTROPOLE DE LYON

sommaire

1-interview

Anne-Marie SANCHEZ,
secrétaire générale
de l'UFICT CGT Métropole
de Lyon

2-plateforme revendicative

3-agenda / actualités

édito

Cher·ère·s collègues,

En cette année charnière pour notre collectivité, à la fois par l'installation d'un nouvel exécutif ainsi que par la tenue des élections professionnelles en décembre prochain, il nous semble important de créer davantage de liens avec vous et vous offrir à la lecture un espace nouveau d'expression de visions et d'opinions, tournées vers la défense du service public et de ses agents qui le font vivre au quotidien. Ce premier numéro permet de planter le décor avec une rétrospective des quatre dernières années de notre syndicat, un panorama de nos revendications et les dates clés de ces prochains mois. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et envies pour enrichir les prochains numéros, voire à contribuer à la rédaction de cette nouvelle Gazette.

Semons ensemble les graines
de ce Petit coquelicot !

contact



metropolede lyon.
syndicatcgt.fr



cgt.ufict.metropole
@grandlyon.com



Ufict-cgt Métropole de Lyon

interview

Quel est l'engagement du syndicat UFICT CGT de la Métropole de Lyon au cours des 4 dernières années ?

Lors des élections professionnelles de 2022, la CGT constituée des 3 syndicats présents à la Métropole de Lyon a présenté des candidat-e-s.

Pour le Comité Social Territorial (CST), la CGT a obtenu 2 sièges sur 15 au total que compte cette instance (2 élus titulaires et 2 élu-e-s suppléant-es). Pour la 1^{re} fois en 2022, après la mise en œuvre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP), il n'y avait plus de Comité pour l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail (CHSCT) : cette instance a été remplacée par la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (F3SCT) qui n'a malheureusement pas les mêmes prérogatives et pas le même poids dans la prise de décisions de l'exécutif.

Notre syndicat UFICT CGT de la Métropole a présenté des candidat-e-s pour la Commission Administrative Paritaire (CAP) des catégories B et pour la CAP des catégories A. En effet, notre champ de syndicalisation s'adresse plus spécifiquement aux ICTAM (Ingénieur-es, Cadres, Technicien-ne-s et Agent-e-s de Maîtrise), en convergence bien entendu avec l'ensemble des autres catégories d'agent-e-s.

Les CAP ont également été «deshabillées» de leurs compétences par cette même loi LTFP, et nous avons 1 siège, soit 1 élue titulaire et 1 suppléante, dans chacune de ces 2 CAP.

Quel est le bilan de ce mandat ?

En tant qu'élue suppléante au CST, j'ai pu défendre les agent-e-s notamment dans le cadre des nombreuses réorganisations de la collectivité. J'ai particulièrement veillé à ce que chaque agent-e puisse (re)trouver une place. Certains services ou directions ont été démantelés à cette occasion, et **je pense notamment à un service constitué uniquement de femmes qui avait tout simplement été rayées de la carte** sans qu'aucune solution n'ait été prévue au préalable pour ces agentes. **Grâce à notre intervention, elles ont toutes retrouvé un poste correspondant à leur grade**, mais que de temps perdu, et combien de souffrances endurées inutilement !

Il y a eu peu de CAP organisées mais les élu-e-s de l'UFICT CGT ont toujours été présent-e-s aux côtés des agents pour les défendre et les accompagner dans leurs recours contre des décisions prises à leur encontre, que ce soit dans leur carrière, les entretiens professionnels, la maladie.

«Notre syndicat UFICT CGT se mobilise chaque fois que les droits des agent-e-s sont remis en cause.»



Anne-Marie SANCHEZ

Secrétaire générale de l'UFICT CGT Métropole de Lyon

L'UFICT CGT de la Métropole de Lyon est-elle présente sur d'autres lieux de revendications, en dehors des instances réglementaires ?

Bien sûr ! Notre syndicat porte dans son cœur les valeurs de la CGT et nous nous sommes engagé-e-s dans les luttes au niveau international comme pour l'Ukraine, Gaza, le Venezuela et dernièrement le Liban. Au niveau national, en 2023, contre la réforme des retraites durant laquelle nous étions présent-e-s derrière notre banderole à chaque manifestation. Nous avons aussi apporté notre soutien aux grévistes des entreprises pétrolières en 2022 et en juin 2024, nous nous sommes engagé-e-s dans la campagne pour le programme du NFP, car l'extrême droite au pouvoir est dangereuse et délétère pour l'ensemble des travailleur-euse-s. Enfin, en 2025, nous nous sommes aussi mobilisés contre le budget d'austérité du gouvernement Bayrou.

Nous avons également été présent-e-s en intersyndicale au niveau local contre la suppression brutale de 200 contrats en ATA au printemps 2024 et nous nous sommes mobilisés dans la grève intersyndicale du 17 mars qui a regroupé 600 agents devant l'Hôtel de Métropole et 15% de grévistes, ou en soutien du collectif des agent-e-s de la DINSI, de la DSHE pour le maintien d'un accueil à la Halle Borie centre ou dans le secteur social dans la lutte «pas de femmes/pas de bébés à la rue». De plus, nous avons apporté notre soutien aux grévistes de l'entreprise sous-traitante qui effectuait le nettoyage du centre de Perrache pour le compte de la Métropole.

À l'automne 2024, nous avons initié un mouvement chez les ingénieurs, touchés par une mesure régressive concernant le régime indemnitaire au dernier échelon du grade d'ingénieur. Après une pétition, les ingénieurs ont répondu à l'appel à la grève le 18 novembre en marge d'une instance métropolitaine. Finalement, **l'administration a reculé et a redélibéré pour revenir au montant de prime initial.**

Notre syndicat UFICT CGT se mobilise chaque fois que les droits des agent-e-s sont remis en cause.

Nous défendons également les agents individuellement quand ils rencontrent des difficultés dans l'accomplissement de leurs missions, que ce soit au niveau des conditions de travail, de la nature de leurs missions, de leur rémunération, etc.

Quelles sont les principales revendications portées durant ces 4 dernières années ?

Elles sont nombreuses mais on peut évoquer l'augmentation des ratios dans le cadre des avancements de grade : à ce sujet, je vous rappelle qu'actuellement c'est 30% pour les catégories A, 40% pour les B et entre 50 à 60% pour les C selon les grades. Nous revendiquons 100% et a minima 60% pour toutes les ca-

tégories. En matière de conditions de travail, nous nous sommes toujours positionnés **contre le flex-office**. En matière de rémunérations, nous demandons **l'intégration des primes dans le régime indemnitaire de grade et son évolution lors des changements d'échelon et de grade**, et la **fin du CIA individuel** qui est une prime au mérite à peine déguisée ou en tout cas l'attribution pour tous les agents ! On peut aussi citer la demande d'un **forfait journalier en cas de télétravail**, **l'attribution d'un ticket restaurant** pour celles et ceux qui télétravaillent et qui n'en bénéficient pas par ailleurs. Les autres revendications que nous portons sont détaillées dans notre plateforme revendicative.

Ton syndicat est-il assez fort pour mener toutes ces luttes ?

Nous constatons une **hausse ininterrompue du nombre d'adhérent.e.s depuis plusieurs années**, et notamment chez les jeunes cadres qui veulent s'in-

vestir et militer. Nous nous en réjouissons ! Mais il faut continuer nos campagnes de syndicalisation pour peser plus fort dans les négociations avec notre employeur, surtout avec le nouvel exécutif issu des élections de mars dernier.

En quelques mots, pourquoi voter CGT en décembre 2026 ?

Notre confédération CGT a fêté en 2025 son **130^e anniversaire**, et elle a toujours été **aux côtés des travailleur.euse.s pour défendre leurs droits et construire une société plus juste et plus sororale et fraternelle**, comme cela a été le cas pour la création de la Sécurité Sociale à la fin de la 2^e Guerre Mondiale et qui a fêté ses 80 ans.

Pour augmenter le rapport de force et gagner ensemble de nouveaux droits, seul le vote CGT est fondamental !

plateforme revendicative

À la Métropole de Lyon : des revendications pour tous les agent.e.s

À la Métropole de Lyon, les agent.e.s restent confrontés à des inégalités, à un manque de transparence des rémunérations et à une dégradation croissante des conditions de travail. Les revendications de l'UFICT-CGT s'appuient sur ces réalités et visent à construire le rapport de force nécessaire pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux, à savoir :

1 - L'indexation des rémunérations, de tout le régime indemnitaire sur l'inflation

Pour faire face à la hausse du coût de l'énergie pour les agents contraints d'utiliser leur véhicule (trajets domicile-travail, déplacements professionnels effectués avec les véhicules personnels...), mise à disposition de véhicules de service en nombre suffisant ; extension du télétravail jusqu'à trois jours par semaine.

2 - La revalorisation des régimes indemnitaires

Garantir l'équité entre filières par la reconnaissance des qualifications ; assurer une progression réelle liée aux grades et échelons avec des augmentations à chaque avancement ; un RIF pour tous intégrant encadrement, projets et expertise, incluant le RIF numérique

pour les agent.e.s de la DINSI et la revalorisation du RIF TT/AM ; des primes équitables pour toutes et tous, avec une prime de fin d'année sans exclusion et un CIA généralisé, fondé sur des critères collectifs, transparents et non arbitraires.

3 - Le remplacement de tous les départs à la retraite

Et le dégel de tous les postes.

4 - Des carrières sans blocage

Des avancements de grade à 100 %, sans critères « maison », et à minima 60 % dès 2026 pour toutes les catégories.

5 - Le renforcement de la protection sociale

Porter la participation employeur à hauteur de 50 % du montant des mutuelles, maintien du contrat de prévoyance sans hausse de la participation des agents, et garantie d'une prise en charge à 100 % pour les agent.e.s en situation de mi-traitement.

6 - Des conditions de travail dignes

Fin du flex-office, un poste de travail pour chacun, des équipements et des moyens de déplacement adaptés (véhicules en nombre suffisant sur toute la Métropole), des tickets restaurant pour tous

les agents concernés, y compris en télétravail pour ceux qui n'en bénéficient pas par ailleurs, le télétravail reconnu et indemnisé - jusqu'à 120 € pour l'installation et 2,88 € par jour télétravaillé.

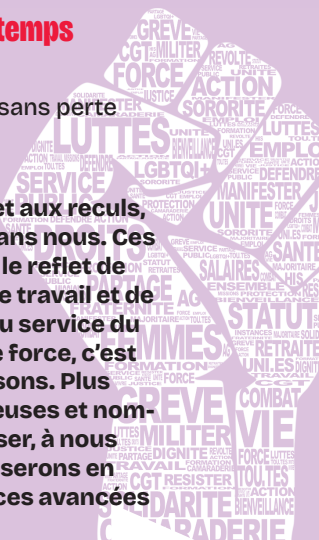
7 - Pour l'ensemble des agentes et agents du secteur social, médico-social, du logement, de la prévention, de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée

Des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux dans toutes les MDM, à la MDMPH, à l'IDEF.

8 - La réduction du temps de travail

32h hebdomadaires sans perte de salaire.

Face aux injustices et aux reculs, rien ne se gagnera sans nous. Ces revendications sont le reflet de nos besoins, de notre travail et de notre engagement au service du public. Le rapport de force, c'est nous qui le construisons. Plus nous serons nombreuses et nombreux à nous organiser, à nous mobiliser, plus nous serons en capacité d'imposer ces avancées concrètes.



agenda / actualités

04 / 06 / 2026

**RDV avec Mme
Véronique Sarselli,
Présidente
de la Métropole**

Première rencontre
de notre syndicat
avec la Présidente
pour lui présenter nos
revendications et lui faire
remonter nos alertes.

**Mai > Décembre
2026**

**Rencontre des
agents sur les
différents sites
de la collectivité**

Plusieurs rencontres
programmées ou à
venir pour vous écouter,
discuter et faire évoluer
ensemble notre plateforme
revendicative.

23 / 11 > 10 / 12 / 2026

Élections CNRACL

Ces élections sont
décisives pour la pérennité
de notre caisse de retraite !

 Pour plus d'info :
www.cgtservicespublics.fr

Cliquez sur la rubrique : Vos droits
/ Protection sociale / dossier
Retraites / CNRACL / Élections
CNRACL / Élections CNRACL 2026

27 / 11 / 2026

**Village des
organisations
syndicales à l'Hôtel
de Métropole**

Venez nous rencontrer et
échanger à l'occasion de
cet événement organisé
par l'administration où
seront présents l'ensemble
des syndicats de la
Métropole.

07 > 10 / 12 / 2026

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Cette année, préparez-vous au vote électronique
pour faire vivre la démocratie syndicale
et faire entendre votre voix !



coup de fusain



Le danger du flex-office à la Métropole de Lyon...

syndiquez -VOUS !



Le Petit coquelicot Métropolitain,
livret 4 pages de l'UFICT CGT
Métropole de Lyon, imprimé en 2500
exemplaires.

Éditeur principal : UFICT CGT
Métropole de Lyon, 20 rue du Lac
69003 Lyon.

Directrice de la publication :
Anne-Marie SANCHEZ / Photo :
Jérémy MARTINEZ / Maquette :
Laurence BIDEZ.